



Un plan d'économies d'énergie sur le patrimoine communal de Laroque des Albères (66)

- Economies d'énergie / Bâtiment
- Languedoc-Roussillon

Pourquoi agir ?

Sous l'impulsion du Pays Pyrénées-Méditerranée, porteur d'une action collective de conseil d'orientation en énergie, bénéficiant du soutien de l'ADEME Languedoc-Roussillon, de la Région et du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, la commune de Laroque des Albères (2015 habitants) dans les Pyrénées-Orientales a engagé un programme d'actions d'économies d'énergie portant sur le patrimoine bâti communal et l'éclairage public.

L'accompagnement proposé par le Pays, en commençant par la réalisation d'un audit énergétique par un bureau d'études externe, a permis de connaître le niveau de performance énergétique des quatorze bâtiments communaux, de définir des objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, de programmer les interventions nécessaires et de sensibiliser et former le personnel communal à une bonne gestion énergétique.

La commune de Laroque des Albères a ensuite pris la décision de mettre en œuvre l'ensemble des préconisations. C'est d'ailleurs cette démarche globale programmée sur plusieurs années qui revêt un caractère très innovant. Ce programme comporte en priorité une série d'actions très simples à réaliser, nécessitant peu ou pas d'investissement mais qui en contrepartie génèrent des gains énergétiques et financiers plus que substantiels.

Accompagner ces actions d'un suivi rigoureux dans le temps.

Toutes ces actions s'inscrivent dans la durée et, à ce titre, doivent être accompagnées d'un suivi rigoureux dans le temps afin de valider leur efficacité et d'assurer leur pérennité face à d'éventuelles dérives. Effectuer un monitoring ad hoc, c'est déjà économiser !

Ainsi la mairie dispose aujourd'hui d'un outil de suivi de ses consommations et a formé deux agents administratifs, chargés d'assurer ce suivi et de piloter à distance certains bâtiments, comme l'école.



Organisme

Commune de Laroque des Albères

Partenaires

- ADEME
- Pays Pyrénées-Méditerranée
- Région Languedoc-Roussillon
- Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- Europe/FEDER

Coût

Etude : 3 363 € (subventionnée à hauteur de 70%)
Investissements : 176 000 € (subventionnés à hauteur de 50%)

Bilan « Développement Durable » en chiffres

- Consommation d'énergie : 661 000 kWh^e/an, soit 328 kWh^e/habitant/an
**kWh^e = kWh énergie finale*
- Dépenses d'énergie : 79 300 €/an soit 39,4 €/habitant/an
- Economies d'énergie prévisionnelles : 246 000 kWh/an (-38%)
- Economies financières : 28 500€ /an (-36%)
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 35%

Date de mise en œuvre

Lancement : 2009

Présentation et résultats

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr)

Enseignements :

Christian Nauté,

Maire de Laroque des Albères :

« Ma philosophie, c'est l'intérêt général. Ma règle : le bon sens. Quand le Pays Pyrénées-Méditerranée a proposé de me mettre à disposition deux prestataires pour réaliser un audit écologique dans tous les domaines (eau, chauffage, électricité), je n'ai pas hésité une seconde. Ils ont passé les bâtiments publics au scanner en nous indiquant ce qu'il fallait faire pour réaliser des économies d'énergie. Dans ce type d'exercice, il est très important d'être accompagné par des professionnels compétents, de ne pas se lancer seul. Par ailleurs, il est de notre devoir d'élus, de notre responsabilité, de lancer de telles opérations en pensant aux générations futures, aux dettes que l'on va leur léguer. Nous devons changer de mentalité. Cette somme de petits efforts transparents pour notre manière de vivre est à encourager. Au final, nous avons réalisé une sorte d'Agenda 21 sur la commune, comme cela, sans le savoir, un peu comme monsieur Jourdain. »

Avec une démarche d'amélioration continue, la commune a programmé les actions en fonction de leurs potentiels d'économies d'énergie et financier, en intervenant en priorité sur les bâtiments les plus consommateurs. Elle a ainsi optimisé les contrats d'abonnement EDF et mis en place une gestion très rigoureuse du chauffage et des équipements de type ballons d'eau chaude, réfrigérateurs et matériels informatiques des bâtiments occupés périodiquement. Par exemple, la mise en place d'une régulation pour l'ensemble des chauffages électriques, de la climatisation et des ballons de production d'eau chaude sanitaire de l'école a permis de diminuer les consommations de ce bâtiment de 40% soit environ 4 500 €/an. La commune a également entrepris des travaux en matière d'efficacité énergétique avec l'isolation des faux plafonds de la cuisine du foyer d'animation et des archives de l'école et l'installation de ferme-portes automatiques et de protections solaires. Les douches et les éviers du camping municipal ont été équipés de robinetteries hydro-économiques afin de réduire de 40% la consommation d'eau.

Ces premières actions, représentant un investissement de 32 000 euros, ont permis de générer près de 13 000 euros par an d'économies. L'investissement est d'ores et déjà rentabilisé.

La commune s'est ensuite lancée dans un programme d'optimisation et de rénovation de l'éclairage public (cf. focus).

Au total, la commune aura investi 176 000 euros dans son programme d'économies d'énergie, lui permettant d'économiser chaque année plus de 28 000 euros. La concrétisation des toutes les actions préconisées de 2009 à 2012 a déjà permis d'atteindre une réduction de -38% pour les consommations énergétiques des bâtiments publics à l'horizon 2020, niveau correspondant à l'objectif national fixé, lors du Grenelle de l'Environnement.

Focus

A Laroque des Albères, l'éclairage public représente un poids substantiel dans la consommation d'énergie du village (près de 60%), au-dessus de la moyenne du Pays Pyrénées-Méditerranée. Cette spécificité est due à un fort étalement urbain. Laroque des Albères ne compte pas moins de 760 points lumineux. Dans une première étape, le réglage des heures de déclenchement a permis de réduire les plages d'éclairage, donc les consommations. Et la commune est allée plus loin encore avec une extinction nocturne de l'éclairage public mise en place après quelques réunions de sensibilisation de la population. Dans un second temps, la commune a programmé le remplacement de 112 luminaires type « boule » à faible rendement, très énergivores, par des lampadaires à led permettant d'économiser 66 000 kWh/an soit 90% de la consommation. Enfin, dix réverbères photovoltaïques ont récemment été installés dans un des quartiers. Des lampadaires solaires qui deviendront la règle pour tout projet nouveau de lotissement sur la commune.

Facteurs de reproductivité

Au-delà de la commune de Laroque des Albères, ce sont 47 communes sur les 59 que compte le Pays Pyrénées-Méditerranée qui se sont engagées dans cette opération collective. A l'issue de l'audit, elles disposent chacune d'un rapport détaillé sur des actions simples à mettre en place, à la portée de toutes les communes. L'animation collective portée par le Pays leur permet aussi d'avoir des échanges entre elles.

Plus généralement, pour mettre en place ce type de démarche, les maires peuvent se faire assister par des aides extérieures qui jouent un rôle moteur dans la définition du programme mais également sa mise en œuvre et le suivi dans le temps. Pour les plus petites communes, elles peuvent ainsi adhérer à un « Conseil en Energie Partagé ». Il s'agit d'un service porté à l'échelle intercommunale, qui consiste à partager les compétences d'un technicien spécialisé pour un coût raisonné qui ne dépasse pas un euro par habitant et qui peut générer des économies pouvant atteindre 3 euros par habitant. De quoi encourager le passage à l'acte !

POUR EN SAVOIR PLUS

▣ Sur le site internet de l'ADEME :
www.ademe.fr

▣ Le site de Pays Pyrénées Méditerranée :
www.payspyreneesmediterranee.org

CONTACTS

▣ Pays Pyrénées Méditerranée
c.binda@payspyreneesmediterranee.org

▣ ADEME Languedoc-Roussillon
Tél 04 67 99 89 79
languedoc-roussillon@ademe.fr